

### 3) ASSISTANCES ET VISITES :

Le prestataire devra fournir :

- un dossier de voyage pour le professeur organisateur
- **l'assistance d'un(e) responsable local(e) sur place disponible et joignable facilement.** Le prestataire devra transmettre avant le séjour le n° de téléphone fixe et portable du responsable local joignable 24h/24h pendant toute la durée du séjour.
- les services d'un guide de langue française pour les visites.
- Du 12/03/2018 au 16/03/2018 inclus, **le matériel de skis et casques adaptés à chaque participant, le forfait de remontées mécaniques, la prestation de 5 moniteurs ESF pendant 2 heures chaque jour.**

### 4) GARANTIE :

La garantie annulation individuelle et/ou collective dont les conditions et le montant doivent être clairement explicités dans le devis.